

# Total offre une crèche à ses 7 000 salariés

*L'événement La Défense*

UN CENTRE SPORTIF doté d'une piscine de 25 m de long, un service de pressing deux fois par semaine, un site intranet pour faire ses courses en ligne ou trouver une baby-sitter et même... un distributeur de collants. Bienvenue au siège de l'entreprise Total à La Défense. Soucieux du bien-être de ses 7 000 salariés qui travaillent sur le site, le géant pétrolier vient d'ajouter à sa liste d'équipements une crèche d'entreprise de 630 m<sup>2</sup> située à deux pas des immenses tours de verre de la maison mère. L'une des premières du genre dans le quartier d'affaires. Ouverte du lundi au vendredi et encadrée par dix-neuf personnes, la structure accueille les enfants dès 2 mois et jusqu'à l'âge de 3 ans. A première vue, rien ne la différencie d'une crèche de type municipale : mêmes espaces de jeux et d'éveil, mêmes normes sanitaires, mêmes tarifs. People and Baby, le gestionnaire privé de la crèche, est soumis aux contrôles de la PMI et travaille en lien avec la Caisse d'allocations familiales. Pour satisfaire aux besoins des salariés, les horaires ont été élargis (8 heures à 20 heures), des formules multi-accueil (gardes à temps plein, à temps partiel ou dépannages) et des permanences de conseils psycho-éducatifs sont même proposées aux parents. « Pour les collaborateurs du groupe, cette crèche à proximité du bureau est une solution pour tenter de gérer au mieux leur double journée de travail de femme active et de jeune maman », souligne Total, oubliant au passage de parler des jeunes papas salariés qui constituent la moitié des demandeurs. Plus de deux cents dossiers d'inscription ont été reçus par l'entreprise qui n'a pu satisfaire que cent demandes. « Ils avaient quasiment tous essuyé un refus en crèche municipale », souligne Lisa Wyler, la responsable du projet. « ***Le jour où j'aurai une réunion tardive, j'aurai juste à passer un coup de fil*** » Habitante de Courbevoie, Karima n'a en effet pas pu obtenir de place pour son enfant en passant par sa mairie. Elle a donc sauté sur l'opportunité offerte par son entreprise. Originnaire d'Asnières, Anne-Marie n'a pas non plus obtenu de place en crèche dans sa commune pour ses deux enfants âgés de 16 mois et 2 ans. « Jusqu'à maintenant, j'avais

pris quelqu'un à domicile, mais je préfère les structures collectives et cela va me permettre de faire des économies, explique cette salariée de Total. Avoir une crèche à deux pas de son bureau est très avantageux en termes d'horaires : le jour où j'aurai une réunion tardive, j'aurai juste à passer un coup de fil. » Si Total a décidé de se lancer, c'est en partie grâce aux mesures fiscales incitatives du gouvernement qui souhaitait, suite à la conférence de la famille, encourager la création de structures d'accueil en entreprise. « Le directeur du siège s'est saisi du dossier et a lancé une étude de faisabilité en 2004, explique Lisa Wyler. Sur les 7 000 salariés du groupe, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de parents d'enfants âgés de moins de 3 ans et que les demandes de crèche étaient récurrentes. »